

Journée montérégienne du plein air : une deuxième édition dévoilant un plan montérégien de développement du plein air pragmatique

Saint-Hyacinthe, le 16 octobre 2023. – Le 5 octobre dernier, à l’occasion de la deuxième Journée montérégienne du plein air, Loisir et Sport Montérégie a rassemblé les partenaires et les experts en plein air de la région afin de réseauter et de développer leur expertise. Lors de cette journée, qui s’est déroulée au Camp de Grandpré à Otterburn Park, des professionnels et élus, issus des milieux municipaux, associatifs et scolaires, ont pu échanger sur l’avenir du plein air en Montérégie.

Dévoilement du plan montérégien de développement du plein air

Concevoir et mettre en œuvre un plan de développement du plein air (le « **Plan** ») pour chacune des régions du Québec, tel est le mandat donné aux Unités régionales de loisir et de sport par le ministère de l’Éducation, du Loisir, du Sport et du Plein air. Ce mandat est à l’origine de la démarche de planification concertée que Loisir et Sport Montérégie a animée de novembre 2022 au 31 août 2023. À cet effet, les organisations, les municipalités et les institutions de la région ont été invitées à participer à la Table d’orientation plein air (TOPA) de la Montérégie.

Lancée lors de la Journée montérégienne du plein air 2022, la TOPA a tenu quatre rencontres. Plus de 75 personnes y ont participé, représentant une soixantaine d’organisations. De plus, entre les rencontres de la TOPA, 50 rencontres individuelles ont permis de comprendre le rôle, les actions et les projets des partenaires. Le Plan, qui a été dévoilé jeudi dernier, a fait consensus lors de la rencontre du 31 août et est maintenant disponible sur le site Internet de Loisir et Sport Montérégie. Bien que le Plan soit officiellement dévoilé, les partenaires de la Table d’orientation plein air sont déjà au travail afin de propulser des actions concrètes du plan, notamment des demandes de subventions collectives, la mise en place d’un comité directeur et la mise en œuvre d’un comité afin d’élaborer un programme éducatif commun.

[Consulter la nouvelle sur le plan montérégien de développement du plein air](#)

Ce Plan a été réfléchi et répond au besoin des organismes de bassins versants, la coalition des Montérégiennes, Tourisme Montérégie et Tourisme Canton de l’Est, la Direction de la santé publique, les fédérations de plein air, la SEPAQ et plusieurs autres organismes régionaux ou locaux, et se trouve donc en harmonie avec leurs plans.

Constat

Dès le début de la démarche, nous avons intuitionné que la Montérégie devrait se caractériser par un plein air de proximité. Constat normal dans la région la plus peuplée du Québec après l’agglomération de Montréal. Mais aussi parce que notre région ne correspond pas aux caractéristiques des régions plein air traditionnelles qui offrent des montagnes, des milliers de lacs et une forêt omniprésente, lieux qui sont généralement du domaine public. Notre géographie régionale offre de la plaine, peu de lacs, surtout des terres agricoles. Ce Plan propose donc de miser sur un plein air de proximité, un plein air accessible à de courtes distances, un plein air d’initiation, un plein air de paysages façonnés par l’histoire, notamment agricoles. Un plein air que les partenaires associent déjà à la culture et au patrimoine de la région.

L'espace naturel accessible est insuffisant en Montérégie. Une proportion beaucoup plus grande des milieux naturels devrait être protégée et de nombreux espaces renaturalisables devraient être plantés d'arbres et de végétaux, notamment à des fins de fréquentation plein air et de biodiversité. Leur accès doit être modulé par les valeurs à mettre en évidence et à conserver. Il importe aussi de « distribuer » les utilisateurs sur le territoire afin de diminuer la pression sur les sites actuels. Planification, acquisition partielle ou entière, renaturalisation et plantation doivent être appuyées par le Plan et ses partenaires.

Les nouveaux horizons du plein air en Montérégie

Les participants ont trouvé particulièrement utile et motivante la présentation *Leadership territorial et structuration de l'action locale en plein air* de M. Maxime Pedneault-Jobin. Son expérience unique et sa vision aideront les participants à orienter leurs actions dans le domaine du plein air.

L'exposé de M^e Jean-François Girard, biologiste et avocat spécialisé en droit de l'environnement et en droit municipal, *Protection des milieux naturels : Les municipalités perdent du terrain* a été apprécié de tous. Les participants ont pu mieux comprendre les enjeux juridiques de conservation et d'accès aux espaces naturels.

La programmation offrait aussi la possibilité d'assister à des conférences présentées par de nombreux experts étroitement reliées aux axes du nouveau Plan tels que :

- 1^{er} AXE : STRUCTURER L'OFFRE ET MIEUX FINANCER LES ACTIVITÉS DES GESTIONNAIRES DE SITES
 - o Le Sentier Transcanadien : Un puissant moteur économique et touristique, Sentier Transcanadien et Conseil québécois du Sentier Transcanadien
 - o Les achats collectifs : ou comment créer une communauté solidaire autour du plein air, Loisir et Sport Lanaudière
- 2^e AXE : ACCROÎTRE ET PÉRENNISER LES MILIEUX NATURELS ACCESSIBLES
 - o Création d'un poste de garde de parc : un travail d'équipe avec la municipalité, Parc d'environnement naturel de Sutton et la Ville de Sutton
 - o Viens faire le tour : faire du piémont du Mont Saint-Hilaire un réseau de milieux naturels protégés, connectés et accessibles, Connexion Nature
- 3^e AXE : ÉDUIQUER : FAIRE CONNAÎTRE, INITIER, RESPONSABILISER
 - o Sur deux roues : Une approche naturelle qui inspire la passion du plein air, Centre national de cyclisme de Bromont

Loisir et Sport Montérégie tient à souligner la collaboration de ses partenaires, qui ont appuyé à différents niveaux la réalisation de cet événement.

« La Montérégie offre à la population des joyaux naturels tels que nos rivières, nos collines montérégiennes et nos paysages agricoles. Toutefois, nous devons redoubler d'efforts puisque la région se trouve défavorisée en plein air. En effet, nous sommes la 2^e région la plus peuplée du Québec et ne disposons que de 4 % de milieux naturels protégés, bien loin du 15 % que la région de Montréal détient. Aujourd'hui, nous nous engageons à développer et préserver un héritage naturel pour les générations futures, à le rendre accessible, et à encourager chaque citoyen à l'explorer d'une manière responsable. »

Jean Poulin, président du conseil d'administration de LSM

« Au nom de Loisir et Sport Montérégie, je tiens à exprimer ma gratitude envers chacun des participants à la Table d'orientation plein air qui ont contribué à l'élaboration de ce Plan ambitieux. Leurs idées, leurs passions et leur dévouement ont été les piliers de ce projet, et je suis convaincu qu'ensemble, nous réaliserons des avancées significatives dans le domaine du plein air en Montérégie. »

Patrick Lafleur, directeur général de LSM

Loisir et Sport Montérégie

Rappelons que LSM s'active à créer des circuits de nautisme léger (Route bleue), poursuivra la mise en place d'un réseau de centrales de prêt de matériel de plein air à l'usage des collectivités, offre aux intervenants scolaires et à leurs élèves un programme de plein air en milieu scolaire (ex3) et propose aux associations et municipalités un programme d'expérimentation d'activités physiques en plein air sous la forme d'événements favorisant un mode de vie physiquement actif auprès de la population (Plaisirs Plein air).

Loisir et Sport Montérégie a comme mission de contribuer au développement et à l'accessibilité au loisir public en Montérégie, par l'accompagnement aux organismes, aux institutions scolaires et aux municipalités. LSM réalise des mandats régionaux spécifiques, établit des partenariats et des alliances stratégiques et fait également la promotion des saines habitudes de vie.

- 30 -

[Banque d'images de la journée](#)

Source et information :

Anick Bribosia

Conseillère en loisir

Loisir et Sport Montérégie

abribosia@loisir.qc.ca